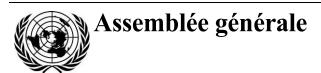
Nations Unies A/74/674



Distr. générale 4 février 2020 Français Original : anglais

Soixante-quatorzième session Point 62 de l'ordre du jour Consolidation et pérennisation de la paix

Lettre datée du 30 janvier 2020, adressée au Secrétaire général par la Représentante permanente du Turkménistan auprès de l'Organisation des Nations Unies

Je vous écris au sujet de la conférence internationale intitulée « Le Turkménistan et les organisations internationales : coopération pour la paix et le développement », qui a été organisée à l'occasion du vingt-cinquième anniversaire de la neutralité permanente du Turkménistan – lequel a pour slogan « Le Turkménistan est la patrie de la neutralité » – et s'est tenue à Achgabat le 14 janvier 2020.

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint la déclaration adressée au Secrétaire général que les participants ont adoptée à l'issue de la conférence internationale (voir annexe).

Je vous serais reconnaissante de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document de l'Assemblée générale, au titre du point 62 de l'ordre du jour.

La Représentante permanente (Signé) Aksoltan Ataeva



Annexe à la lettre datée du 30 janvier 2020 adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent du Turkménistan auprès de l'Organisation des Nations Unies

[Original : russe]

Déclaration adressée au Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies par les participants à la conférence internationale intitulée « Le Turkménistan et les organisations internationales : coopération pour la paix et le développement »

Nous, les participants à la conférence internationale intitulée « Le Turkménistan et les organisations internationales : coopération pour la paix et le développement », organisée à l'occasion du vingt-cinquième anniversaire de la neutralité permanente du Turkménistan – lequel a pour slogan « Le Turkménistan est la patrie de la neutralité » – et tenue à Achgabat le 14 janvier 2020 sous la présidence du Président turkmène, M. Gourbangouly Berdymoukhamedov,

Appelant au resserrement de la coopération multilatérale aux fins de la réalisation des buts et principes énoncés dans la Charte des Nations Unies, du renforcement de la paix et de la sécurité internationales et de la concrétisation d'un développement économique, environnemental, social et humain,

Soulignant la nécessité d'exécuter les stratégies et les programmes mondiaux de l'Organisation des Nations Unies, en particulier le Programme de développement durable à l'horizon 2030,

Notant que 2020 marque le début d'une décennie de mesures décisives qui doivent permettre à tous les pays d'atteindre les objectifs de développement durable d'ici à 2030,

Notant en particulier que la politique de neutralité contribue à renforcer la stabilité internationale et régionale et joue un rôle important dans la mise en place de relations pacifiques, amicales et mutuellement bénéfiques entre les pays du monde,

Soulignant que la politique de neutralité consiste à promouvoir le recours à une diplomatie préventive fondée sur le multilatéralisme et le dialogue politique,

Notant à cet égard l'utilité des travaux du Centre régional des Nations Unies pour la diplomatie préventive en Asie centrale,

Appuyant la politique étrangère constructive menée par le Turkménistan, laquelle repose sur la neutralité positive, et prenant note de l'expérience du pays en tant que partenaire à part entière de l'Organisation des Nations Unies pour ce qui est de préserver et de maintenir la stabilité politique aux échelons régional et mondial,

Saluant l'initiative prise par le Turkménistan de créer un groupe des amis de la neutralité au service de la paix et de la sécurité et de définir un ensemble de règles régissant l'application effective du principe de neutralité dans le règlement des questions internationales,

Soulignant que la célébration, en 2021, de l'Année internationale de la paix et de la confiance, proclamée par l'Assemblée générale à l'initiative du Turkménistan, est un moyen de renforcer l'action menée par la communauté internationale pour instaurer une culture de dialogue pacifique entre les États et parvenir ainsi à une paix, à une solidarité et à une harmonie durables,

Saluant la décision du Gouvernement turkmène de tenir à Achgabat, le 12 décembre 2020, une conférence internationale de haut niveau sur la politique de

2/3 20-01652

neutralité et son importance pour une paix, une sécurité et un développement durables au niveau international, pour marquer le vingt-cinquième anniversaire de la neutralité permanente du Turkménistan et la Journée internationale de la neutralité,

Constatant avec satisfaction que le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies a préconisé, à l'occasion du soixante-quinzième anniversaire de l'Organisation, l'instauration à l'échelle mondiale d'un dialogue ambitieux et ouvert sur le rôle de la coopération internationale dans la construction de l'avenir,

Demandons au Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies :

De continuer à appuyer pleinement la coopération de l'Organisation des Nations Unies avec les États neutres afin que l'action menée pour assurer la sécurité internationale et le développement durable soit plus souvent guidée par les principes de neutralité et de diplomatie préventive ;

D'appuyer les initiatives et activités qui seront organisées en 2021 dans le cadre de l'Année internationale de la paix et de la confiance, et de favoriser la participation des États Membres, des fonds et programmes et des institutions spécialisées des Nations Unies aux travaux qui viseront à nourrir et à renforcer une culture de paix et de confiance, notamment par des activités d'éducation et de sensibilisation;

De promouvoir la participation active des entités concernées du système des Nations Unies à l'organisation et à la tenue, à Achgabat le 12 décembre 2020, de la conférence internationale de haut niveau sur la politique de neutralité et son importance pour une paix, une sécurité et un développement durables au niveau international, ainsi que le solide concours des États Membres de l'Organisation aux travaux de celle-ci.

Les participants à la conférence internationale intitulée « Le Turkménistan et les organisations internationales : coopération pour la paix et le développement »

Achgabat, le 14 janvier 2020

20-01652